

LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE ET LA POSTURE DE « LEADERSHIP » DES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE



Objectifs de formation

L'enjeu principal de cette formation est :

- **d'optimiser le pilotage pédagogique du directeur, pour favoriser la réussite scolaire de chaque élève tout au long de son parcours,**
- **comprendre le rôle institutionnel du directeur,**
- **de se constituer une culture commune autour de sujets centraux.**

PROGRAMME

1. Le leadership et management : de quoi parle-t-on ?
2. Le pilotage pédagogique du directeur/directrice d'école
3. Ateliers : des outils au service du pilotage pédagogique :
 1. Film annuel
 2. Concertation
 3. Evaluations nationales

2- LE PILOTAGE PÉDAGOGIQUE



Qu'entend-on par leadership et management?



1- Le leadership : de quoi parle-t-on ?



MANAGEMENT OU LEADERSHIP

Le pilotage de votre école nécessite un subtil et habile mélange entre management et leadership:

Cela signifie qu'un bon manager n'est pas forcément un bon leader, et inversement
« Le manager pilote les énergies et le leader crée les synergies »

PROGRAMME

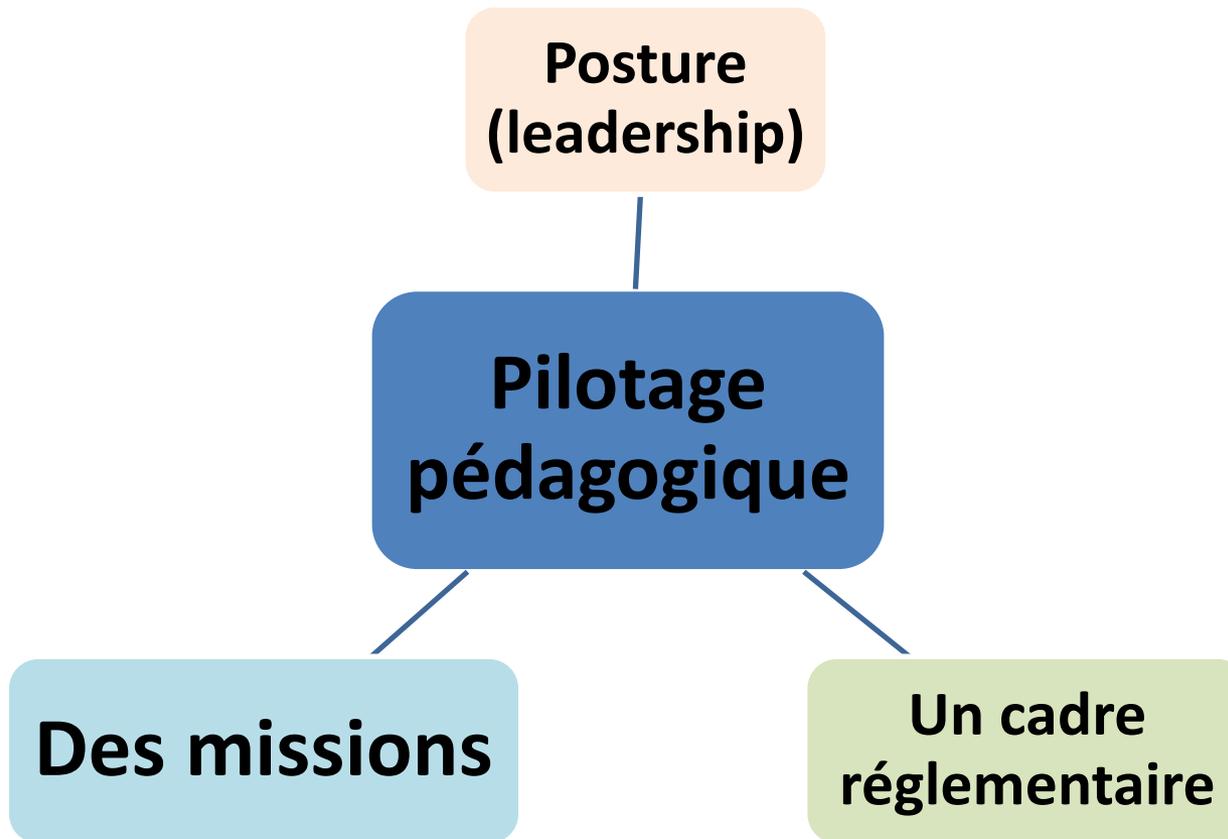
1. Le leadership et management : de quoi parle-t-on ?
2. Le pilotage pédagogique du directeur/directrice d'école
3. Ateliers : des outils au service du pilotage pédagogique : démarches et ressources :
 1. Film annuel
 2. Concertation
 3. Evaluations nationales...



Une définition du PILOTAGE PÉDAGOGIQUE

« Le pilotage met en jeu des règles de fonctionnement, des objectifs à atteindre, des décisions pour que la mise en œuvre conduise à des résultats conformes aux objectifs. Les décisions ne sont pas prises une fois pour toutes et le pilotage comporte donc une boucle de régulation qui vise à ce que les résultats se rapprochent des objectifs fixés ».

PAIR (C.), « Points forts et points faibles de l'évaluation de l'école en France : réflexions dans une perspective européenne » in J.-L. DEROUET et R. NORMAND, dir., L'Europe de l'éducation : entre management et politique, INRP, Lyon, 2007, p. 101-118.



TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Circulaire 2014

Référentiel métier des directeurs d'école

- Animation : assurer la coordination nécessaire entre les enseignants de l'école ; organiser les travaux de conseils
- Impulsion : s'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves ; impulser les liaisons et la continuité des apprentissages
- Pilotage : projet d'école ; climat scolaire

Circulaire 2020

Fonction et conditions de travail

- Donner du temps : 2 jours de formation ; amélioration des décharges
- Simplifier : pleine responsabilité de la programmation et la mise en œuvre des 108h dans le respect de la répartition réglementaire
- Accompagner et renforcer les échanges entre pairs : GSDD ; temps d'échanges lors des animations pédagogiques

CADRE RÉGLEMENTAIRE

Loi du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou directeur d'école (« *Loi Rilhac* »)

- Il dispose d'une autorité fonctionnelle dans le cadre des missions qui lui sont confiées
- Le directeur d'école dispose d'un emploi de direction
- Le directeur administre l'école et en pilote le projet pédagogique

Autorité fonctionnelle : pouvoir prendre des décisions dans le cadre d'un rôle défini administrativement.

Une autorité de concertation. En attente d'une définition du ministère...

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Décret du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école

- Missions : fonctionnement de l'école ; **pilotage pédagogique de l'école** ; relations avec les partenaires de l'école
- Conditions de nomination et d'exercice des fonctions de directeurs d'école : bonification d'ancienneté de 3 mois chaque année ; emploi peut être retiré par le DASEN dans l'intérêt du service ; évaluation au plus tard après 3 ans d'exercice et tous les 5 ans

→ Evolution majeure de la fonction des directeurs d'école suite à la publication des décrets officiels

➤ Extension de l'autorité des directeurs d'école

C'est le « pouvoir » dont est investi le directeur pour tout ce qui relève de l'organisation du travail des personnels dans le respect du cadre réglementaire.

LES MISSIONS DE PILOTAGE PEDAGOGIQUE



- Animation
- Impulsion
- Pilotage

Missions relatives

AU FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE	AU PILOTAGE PEDAGOGIQUE	AUX RELATIONS AVEC LES PARTENAIRES
<ul style="list-style-type: none">- Veille à la bonne marche de l'école et au respect de la réglementation- Prend toute disposition utile concernant l'organisation et le bon fonctionnement de l'école pour que celle-ci assure sa fonction de service public- Il a autorité sur l'ensemble des personnes présentes pendant le temps scolaire	<ul style="list-style-type: none">- Conduit le projet pédagogique d'école- S'assure du suivi pédagogique et de la continuité des apprentissages entre maternelle et élémentaire et avec le collègue- Anime et coordonne l'équipe pédagogique- Coordonne les projets pédagogiques, soutient les initiatives permettant d'améliorer l'efficacité de l'enseignement	<ul style="list-style-type: none">- Contribue à la protection de l'enfance- Représente l'institution auprès de la commune, interlocuteur de la commune- Veille à la qualité des relations avec l'ensemble des partenaires

**ANNEXE 2 : Document produit par le Groupe de Suivi départemental des Directrices et Directeurs (GSDD) de l'Isère
concernant les missions des directrices et directeurs
à destination des PE et des différents partenaires de l'école**

critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
Animation			
Impulsion			
Pilotage			

Critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
ANIMATION	<p>Préside et organise les conseils (des maîtres, de cycles, d'école), en établit le relevé de conclusions et en assure le suivi.</p>	<p>Prévoir le calendrier annuel des différentes réunions, en établir l'ordre du jour avec le conseil des maitres et les partenaires pour le conseil d'école.</p>	<p>Proposer des sujets à l'ordre du jour des réunions. Alterner le rôle de « secrétaire » lors des différentes réunions.</p>
	<p>Veille à la bonne intégration de tous les personnels (PE, PES, TR, RASED, AESH; ATSEM, étudiants de l'INSPE)</p>	<p>Donner les clés, les codes de photocopies, des services, le projet d'école, etc... Organiser le service des ATSEM dans le respect de leur fonction (cf Charte des ATSEM)</p>	<p>Renseigner le document du remplaçant. Annoter dans les programmes affichés ce qui a déjà été étudié.</p>

ANIMATION

- Animer une équipe : utiliser les compétences individuelles et en organiser la complémentarité
- Gérer les tensions
- Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école
- Favoriser l'intégration des personnels dans une équipe
- Assurer la coordination entre l'équipe pédagogique et les intervenants réguliers ou ponctuels pendant le temps scolaire
- Préparer et conduire les réunions de conseils des maîtres en diffuser les conclusions et assurer le suivi des décisions prises
- Veiller à la tenue des conseils de cycle et en diffuse les conclusions
- Faire prévaloir l'intérêt des élèves dans la prise de décision
- Faire émerger des besoins de formation professionnelle au sein de l'équipe pédagogique

Critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
IMPULSION	Encourage le travail et les innovations pédagogiques en lien avec le projet d'école.	Relayer les recommandations et propositions pédagogiques nationales et académiques. Valoriser celles qui correspondent au projet d'école et au territoire.	Echanger en équipe sur la mise en œuvre des actions du projet d'école au sein des classes.
	S'assure de la progression, du soutien et de l'évaluation de tous les élèves quels que soient leurs besoins éducatifs particuliers.	Prévoir des conseils des maîtres autour des élèves à besoins éducatifs particuliers. Veiller à la mise en œuvre des aides nécessaires.	Répertorier les points d'appui et ceux à améliorer pour les élèves en difficulté en s'appuyant sur les documents liés aux parcours individualisés des élèves (PPRE, PAI, PPS, PAP, projets liés aux ENA et EFIV).
	Réunit l'équipe éducative quand la situation d'un élève l'exige (efficacité scolaire, assiduité ou comportement).	Mener les débats et réguler la parole entre les différents membres conviés.	Expliciter les réussites de l'élève et les points restant à améliorer en s'appuyant sur les évaluations et les productions de l'élève. Proposer des pistes d'action.
	Impulse les liaisons nécessaires à la continuité des apprentissages entre les cycles.	Prévoir des conseils des maîtres pour travailler les liaisons inter-cycles en s'appuyant sur l'analyse des évaluations. Constituer les dossiers des parcours individualisés des élèves.	Être référent pour les conseils école-collège au cycle 3.

IMPULSION

- Actualiser sa connaissance des programmes et instructions officielles s'appliquant à l'école primaire, tenir à jour la documentation de l'école
- Contribuer, en lien avec l'équipe de l'IEN de circonscription, à la diffusion des programmes et instructions officielles
- S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves
- Assurer le suivi du parcours de tous les élèves de l'école en prenant en compte leurs antécédents et leurs besoins particuliers
- Veiller à l'inclusion des élèves en situation de handicap et à la mise en œuvre du projet personnalisé
- Participer à des concertations et à des constructions de projets inter cycles notamment avec des enseignants du second degré
- Contribuer à la définition et à l'accompagnement du parcours des élèves de l'école au collège
- Contribuer au repérage des élèves à besoins éducatifs particuliers

Critères	Tâches et responsabilités	Exemples	Exemples d'implication des adjoints
PILOTAGE PEDAGOGIQUE			
PILOTAGE	<p>Coordonne l'élaboration, le suivi et l'évaluation du projet d'école.</p>	<p>Déterminer en équipe les axes prioritaires, les indicateurs, les actions et l'évaluation de celles-ci en fonction du territoire.</p>	<p>Identifier les besoins des élèves et proposer des actions adaptées.</p>
	<p>Sensibilise l'équipe pédagogique et les partenaires de l'école à la qualité du climat scolaire dans le but d'améliorer le bien-être de tous à l'école.</p>	<p>Identifie les axes prioritaires d'amélioration du climat scolaire et mettre en place des actions de prévention (café des parents, portes ouvertes, etc...).</p> <p>Renseigner l'application « Faits établissements ».</p>	<p>Informers des incidents récurrents.</p>

PILOTAGE

- S'inscrire dans une démarche projet ; mobiliser une équipe sur des objectifs partagés
- Mettre en place des outils et une pratique du diagnostic d'école ; en faire partager les conclusions
- Construire des indicateurs pertinents et piloter l'évaluation du projet d'école
- Utiliser les outils numériques (bases de données et logiciels) pour suivre le tableau de bord de l'école
- Sensibiliser les équipes pédagogiques aux signes de mal-être des enfants et mobiliser la communauté éducative dans les démarches appropriées

LES PRINCIPALES PRIORITÉS DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE

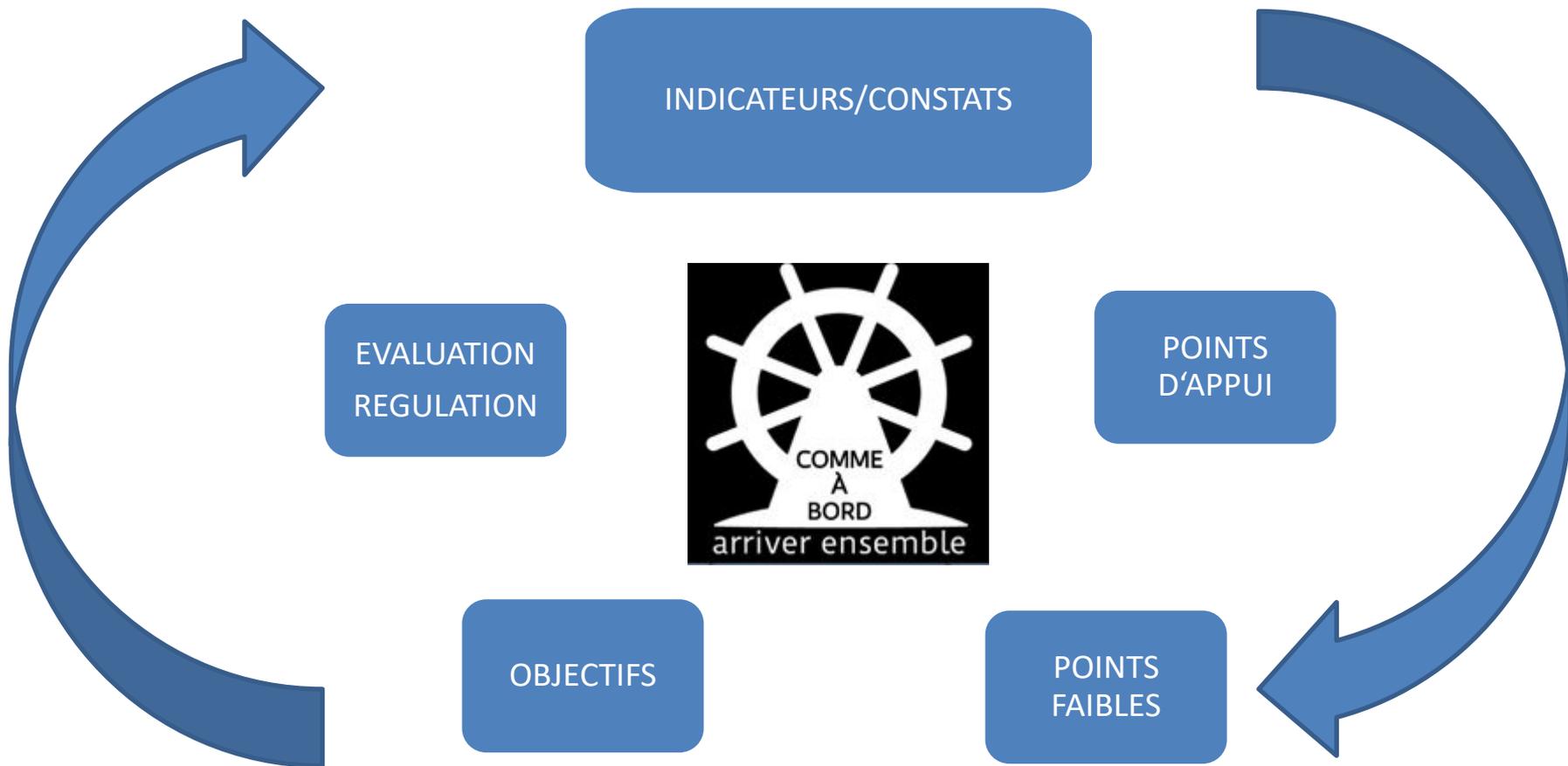
Veiller à la cohérence des pratiques pédagogiques et éducatives au sein de l'école.

Préparer et conduire les réunions, assurer le suivi des décisions prises.

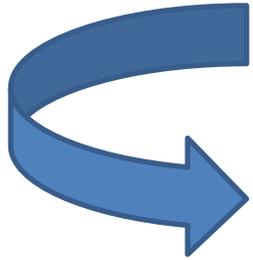
Faire prévaloir **l'intérêt des élèves** dans la prise de décision
Actualiser les connaissances (socle, programmes, IO).

S'assurer des conditions nécessaires à la progression et à l'évaluation des élèves.

MA DEMARCHE



PRÉCONISATIONS POUR AMÉLIORER LE PILOTAGE DE L'ÉCOLE



- Le projet d'école
- L'organisation des classes et de l'école
- Le renforcement de l'information collective aux familles
- La mise en place de réunions avec la mairie
- La liaison école-collège

Piloter l'équipe d'école

Définir des stratégies pour impulser, piloter :
planifier, animer, analyser, **déléguer, responsabiliser**

- Programmer les différentes instances, dès la réunion de rentrée et s'assurer que les thématiques pédagogiques et didactiques ont toute leur place ;
- Concevoir et réguler les actions visant la réussite des élèves avec des objectifs opérationnels et des indicateurs de réussite (cf. Projet d'école) ;
- S'assurer de la cohérence des choix pédagogiques des équipes de cycle, des niveaux d'analyse et d'action : l'école, la classe, l'élève ;
- S'assurer de la continuité du parcours de l'élève ;
- Identifier les difficultés rencontrées et les besoins (élèves mais aussi enseignants) ;

LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

- Exploiter les fiches ressources pour analyser et répondre aux besoins de l'élève ;
- Être garant de la prise en compte des besoins de chaque élève (Equipes éducatives, PPRE Passerelle, PAP, PPS, APC...) ;
- Travailler l'élaboration des PPRE ;
- Accompagner, expliciter le sens et les résultats des évaluations aux parents (page sur education. gouv), les associer pleinement ;
- Déléguer des thématiques de travail aux membres de l'équipe ;
- Responsabiliser faire confiance aux membres de l'équipe.

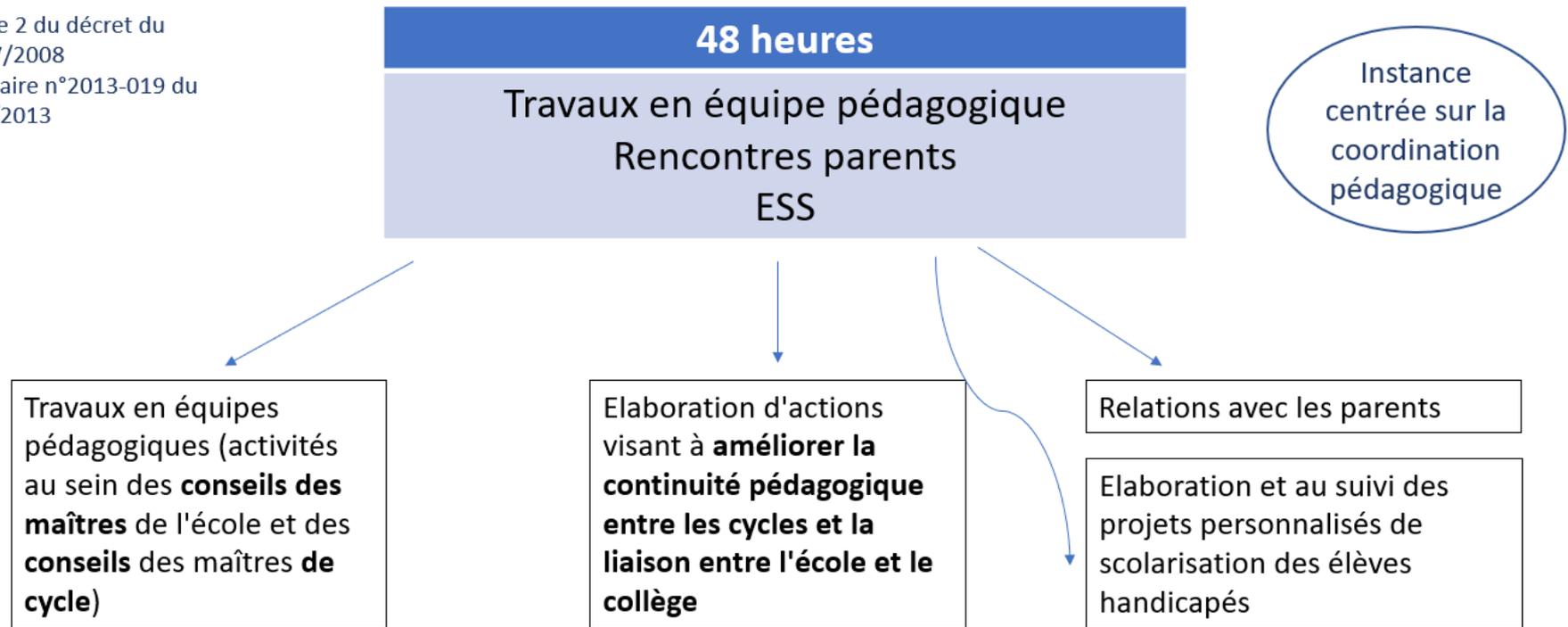
LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Les instances : outils de pilotage

Le service des enseignants et LES 108 HEURES

Article 2 du décret du
30/07/2008
Cirulaire n°2013-019 du
4/02/2013

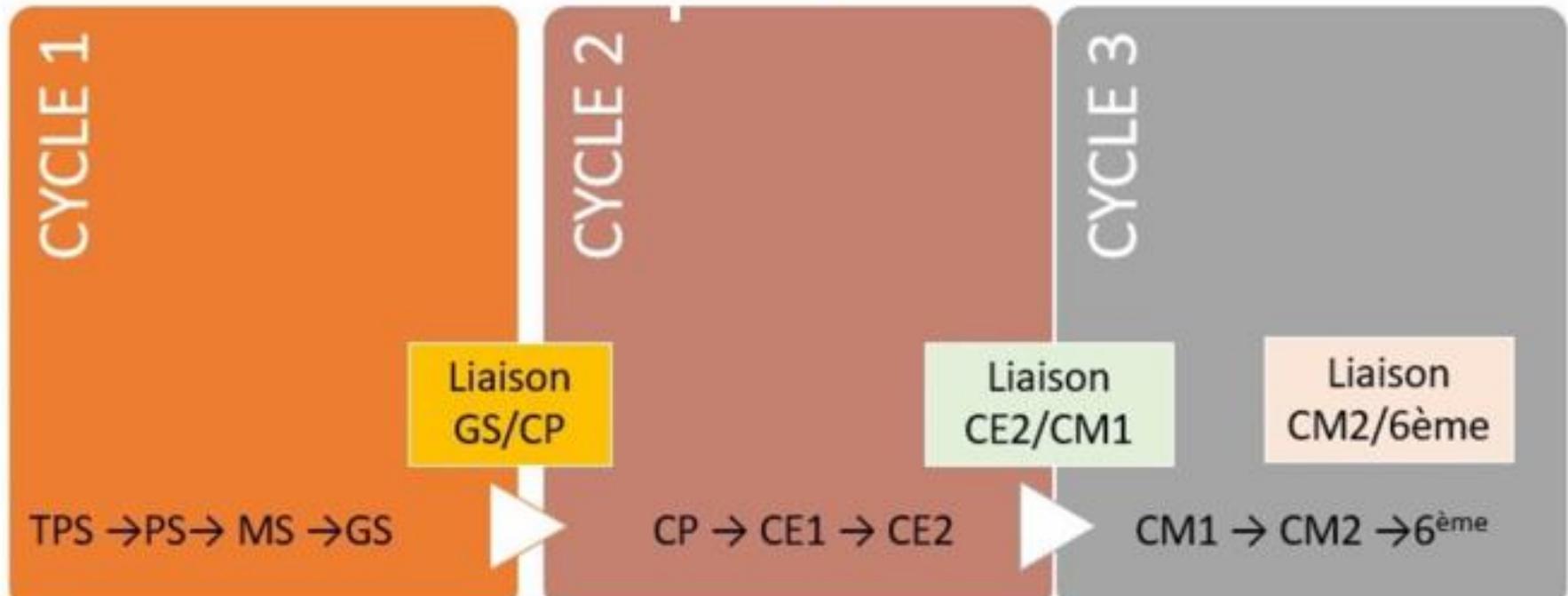


LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Les instances : outils de pilotage

Les concertations inter cycles, tout au long du parcours de l'élève avec des temps forts



LES LEVIERS DU PILOTAGE DE LA DIRECTRICE OU DU DIRECTEUR

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Les instances : outils de pilotage

Le conseil école-collège / Le conseil de cycle 3

Instances
centrées sur la
coordination
pédagogique

	Conseil Ecole-Collège	Conseil de cycle 3
Objectifs	Instance stratégique pour renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré	Instance pédagogique pour se concerter au sujet des élèves de l'école : leur progression, leurs acquis et leurs besoins.
Pilotes	Présidé conjointement par la/le principal.e du collège et l'inspecteur.rice de l'éducation nationale chargée de la circonscription.	Présidé par le directeur ou la directrice de l'école ou un adjoint délégué pour le cycle
Acteurs	<p>Le CEC comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">La/le principale.e du collège ou son adjoint.eL'inspecteur.rice de l'éducation nationale chargé.e de la circonscription du premier degré ou son représentantDes personnels désignés par la/le principal.e de collège sur proposition du conseil pédagogiqueDes membres du conseil des maîtres de chacune des écoles du secteur de recrutement du collège	<p>Le conseil de cycle 3 comprend :</p> <ul style="list-style-type: none">Les membres du conseil des maîtres de l'école compétents pour le cycle considéréLes professeurs exerçant en classe de 6^{ème} dans le ou les collèges de secteur de recrutement dont relèvent les élèves de l'école
Fonctionnement	Il se réunit au moins deux fois par an et établit un programme d'actions pour l'année scolaire suivante ainsi qu'un bilan de ses réalisations. Ce programme d'actions est soumis à l'accord du CA du collège et du conseil d'école de chaque école concernée. Le bilan de ces réalisations est présenté aux mêmes instances.	Les membres du conseil de cycle se concertent régulièrement sur la progression, les acquis et les besoins des élèves.

PROGRAMME

1. Le leadership et management : de quoi parle-t-on ?
2. Le pilotage pédagogique du directeur/directrice d'école
3. Ateliers : des outils au service du pilotage pédagogique : démarches et ressources :
 1. Film annuel
 2. Concertation
 3. Evaluations nationales...

3-1 : FILM ANNUEL DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR

OBJECTIF =>

Repartir en fin de journée votre calendrier individuel de pilotage pédagogique pour l'année 25-26

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	JANVIER	FEVRIER

MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT

FILM ANNUEL DU PILOTAGE PÉDAGOGIQUE DU DIRECTEUR

Par groupes d'écoles de structures similaires, échanges, planification.

Quelques thèmes :

- La circulaire de rentrée, la circulaire de rentrée de l'IEN : les points à ne pas rater ;
- Le travail sur les évaluations nationales (2 fois dans l'année) ;
- Le redoublement ;
- Les élèves en difficulté (en lien avec le RASED et les dates des pôles ressources) ;
- L'absentéisme ;
- Les choix des manuels ;
- Les (nouveaux) guides institutionnels ;
- L'aménagement des classes ;
- La cours de récréation (jeux, rôle des PE, surveillance...) : analyse/pilotage ;
- Le projet d'école (et/ou préparation des évaluations d'école) ;
- L'articulation entre les projets des classes et le projet d'école.

Un extrait du document eduscol

- Les jours suivants la rentrée:



Pilotage pédagogique

- Faire le point en équipe pédagogique sur les dossiers des nouveaux élèves.
- Repérer les élèves à besoins particuliers et mettre en place les mesures d'accompagnement nécessaires (PAI, PPS, PAP, PPRE).
- Transmettre à l'IEN le projet d'organisation des APC.



Fonctionnement de l'école

- Mettre à jour BEID.
- Effectuer le premier exercice de sécurité.
- Vérifier le planning des équipements utilisés.
- Transmettre aux enseignants les informations concernant le programme des animations pédagogiques de la circonscription.
- Transmettre à l'IEN les fiches de renseignements professionnels des enseignants.

Mars - Avril



Pilotage pédagogique

- Réunir le conseil des maîtres préparant les décisions relatives aux parcours scolaires.
- Veiller à l'organisation des conseils de cycle.
- Préparer et organiser les stages de remise à niveau des élèves.
- Organiser un bilan des actions du projet d'école.



Fonctionnement de l'école

- Avant le 31 mars, vérifier les transmissions de demande de temps partiel ou de reprise de temps plein.
- Effectuer la bascule BEID vers Affelnet 6ème.
- Répartir les crédits pédagogiques entre les classes.

3-2 : LE PILOTAGE PEDAGOGIQUE PAR LES EVALUATIONS NATIONALES : ANALYSE ET EXPLOITATION

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

Rentrée 2024 : Des évaluations nationales généralisées pour tous les niveaux de l'école élémentaire

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
Liberté Égalité Fraternité

ÉVALUATION REPÈRES

Apprendre, comprendre et réussir

FICHE PARENTS

L'évaluation Repères concerne tous les élèves du territoire national et intervient à six moments clés de leur scolarité.

Quel déroulement ?
Votre enfant doit répondre aux questions de son professeur sur un cahier en un temps donné.

Quelles étapes ?



Évaluation en janvier en milieu d'année de CP
Évaluation en septembre à l'entrée au CE1
Évaluation en septembre à l'entrée au CE2
Évaluation en septembre à l'entrée au CM1
Évaluation en septembre à l'entrée au CM2
...
Échanges avec le professeur pour la restitution des résultats

Qu'évalue-t-on exactement ?

- En français**
 - la lecture
 - l'oral
- En mathématiques**
 - les nombres
 - le calcul
 - la géométrie

Une évaluation Repères, dans quels buts ?

- Pour les professeurs**
Affiner la connaissance des acquis de chacun pour accompagner au mieux les apprentissages de tous avec l'équipe pédagogique.
- Pour l'école**
Situer le niveau des élèves scolarisés en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 pour renforcer la maîtrise des fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui).
- Pour les parents**
Identifier les apprentissages à renforcer pour favoriser la réussite de votre enfant à l'école.
- Pour l'élève**
Comprendre ses acquis et ses besoins pour s'engager dans les apprentissages.

Découvrez le descriptif complet des évaluations Repères sur : www.education.gouv.fr

Permettre à chaque élève d'acquérir les savoirs fondamentaux et de réussir dans ses apprentissages



Évaluations des acquis et besoins des élèves au CP

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

Une orientation nationale : développer une culture commune autour de l'évaluation

1. Développer un écosystème institutionnel favorable à la mise en place d'une évaluation comme soutien à l'apprentissage des élèves
2. Partager les pratiques évaluatives dans les écoles et les établissements scolaires
3. Former les personnels à l'évaluation au service des apprentissages des élèves
 - A. Enrichir des pratiques pédagogiques au service des apprentissages des élèves
 - B. Développer une culture commune autour de l'évaluation comme support de l'apprentissage



Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

FINALITES

A COURT
TERME

OBJECTIF : faire réussir tous les élèves en favorisant l'amélioration de leurs performances

REPERER LES BESOINS DE CHAQUE ELEVE

En analysant les réussites et les difficultés aux évaluations nationales (mais aussi les évaluations de la classe) en fonction de la connaissance de l'équipe de l'élève.

ET Y REMEDIER

En conseil de cycle ou inter-cycle, se concerter et décider de la prise en charge des difficultés des élèves :

- **Dans la classe** : différenciation, fiches ressources Eduscol
- **Dans l'école** : APC, stages de réussite, prise en charge RASED, sollicitation des CPC...
- **Hors de l'école** : rencontre avec les parents, suivis éventuels

→ rédaction d'un PPRE pour formaliser les aides mises en place

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

FINALITES

A LONG
TERME

OBJECTIF : Faire réussir tous les élèves en favorisant l'amélioration de leurs performances
Apporter de la cohérence entre les différents niveaux d'enseignement (intra et inter cycles)

ANALYSER LES REUSSITES ET LES DIFFICULTES

Repérer les compétences qui sont toujours bien réussies par les élèves et celles qui le sont moins.

REFLECHIR SUR NOS PRATIQUES ENSEIGNANTES

Analyser les pratiques mises en œuvre sur l'ensemble des cycles.
Questionner nos gestes professionnels

DEFINIR DES OBJECTIFS COMMUNS en conseil de cycle ou inter-cycles

Prioriser les actions collectives à mener au regard des besoins des élèves.

LES LEVIERS DU PILOTAGE

Choisir et donner du sens aux indicateurs

Anticiper et utiliser les temps de concertation

Piloter l'équipe d'école

Mobiliser les outils institutionnels

ATELIER



- Analyse des résultats des évaluations d'une circonscription .
- Démarche d'analyse par cycles

A partir des outils apportés, quels indicateurs vous semblent intéressants, en tant que pilotes pédagogiques, pour analyser les résultats aux évaluations nationales ?

Fiche synthèse de l'école
Archipel

Choisir et donner du sens aux indicateurs

Choisir des indicateurs à croiser avec les évaluations nationales ? Lesquels ?

- Compléter l'analyse tout au long de la scolarité à l'aide d'autres évaluations (évaluations communes, outils de positionnement...)
- Croiser d'autres indicateurs tels que :
 - Nombre d'élèves et contenus en APC
 - Nombre d'élèves et contenus dans le cadre de PPRE, PAP, PPS...

Que comparer pour donner du sens aux indicateurs ?

Pour chaque indicateur retenu, situer son école par rapport :

- Aux écoles du secteur de collège
- Aux écoles de la circonscription
- Aux échelons départemental, académique, national
- Aux écoles avec IPS comparables
- Aux écoles REP, REP+; hors REP, QPV
- Comparer et suivre les cohortes sur plusieurs années

Choisir et donner du sens aux indicateurs

Comment suivre des indicateurs dans le temps pour donner du sens ?

- Utiliser un tableau de bord pour avoir une vision de l'évolution des résultats (appui possible de l'ERUN ou équipe de circonscription)
- Utiliser des tableaux de suivi de cohorte ou d'élève

Comment favoriser l'analyse des résultats ?

Quelles stratégies pour entrer, engager la réflexion, quel support ?

- Préparer ou transmettre des restitutions des évaluations nationales (tableaux, graphiques...) en amont des instances de concertation
- Selon l'objectif visé, analyser ces données en variant les compositions des instances (conseil maitres, de cycle, inter-cycles, avec les membres du RASED, de la circonscription...)

Mobiliser les outils institutionnels

Utiliser des outils standardisés

Analyser des résultats dans un cadre réglementaire au regard de résultats de circonscription, départementaux et nationaux

Impulser des mises en œuvre pédagogiques

Le pilotage pédagogique par l'analyse des évaluations nationales

Mobiliser les outils institutionnels

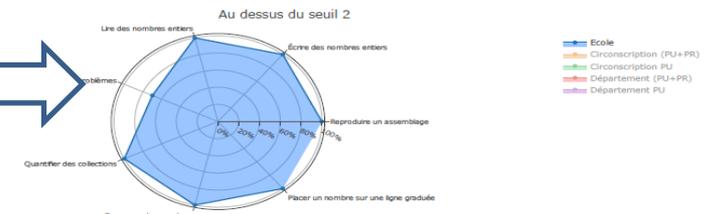
Les fiches ressources sur Eduscol

Guide des scores
Guide des adaptations
Fiches d'exploitation pédagogique

Les tableaux des résultats

Groupe		CP		CE1		CE2		CM1		CM2		6ème		5ème		4ème		3ème	
Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau	Classe	Niveau
CPA	Pré-niveau 1	NDM1 1	NDM1 2	NDM1 3	NDM1 4	NDM1 5	NDM1 6	NDM1 7	NDM1 8	NDM1 9	NDM1 10	NDM1 11	NDM1 12	NDM1 13	NDM1 14	NDM1 15	NDM1 16	NDM1 17	NDM1 18
CPA	Pré-niveau 2	NDM2 1	NDM2 2	NDM2 3	NDM2 4	NDM2 5	NDM2 6	NDM2 7	NDM2 8	NDM2 9	NDM2 10	NDM2 11	NDM2 12	NDM2 13	NDM2 14	NDM2 15	NDM2 16	NDM2 17	NDM2 18
CPA	Pré-niveau 3	NDM3 1	NDM3 2	NDM3 3	NDM3 4	NDM3 5	NDM3 6	NDM3 7	NDM3 8	NDM3 9	NDM3 10	NDM3 11	NDM3 12	NDM3 13	NDM3 14	NDM3 15	NDM3 16	NDM3 17	NDM3 18
CPA	Pré-niveau 4	NDM4 1	NDM4 2	NDM4 3	NDM4 4	NDM4 5	NDM4 6	NDM4 7	NDM4 8	NDM4 9	NDM4 10	NDM4 11	NDM4 12	NDM4 13	NDM4 14	NDM4 15	NDM4 16	NDM4 17	NDM4 18
CPA	Pré-niveau 5	NDM5 1	NDM5 2	NDM5 3	NDM5 4	NDM5 5	NDM5 6	NDM5 7	NDM5 8	NDM5 9	NDM5 10	NDM5 11	NDM5 12	NDM5 13	NDM5 14	NDM5 15	NDM5 16	NDM5 17	NDM5 18
CPA	Pré-niveau 6	NDM6 1	NDM6 2	NDM6 3	NDM6 4	NDM6 5	NDM6 6	NDM6 7	NDM6 8	NDM6 9	NDM6 10	NDM6 11	NDM6 12	NDM6 13	NDM6 14	NDM6 15	NDM6 16	NDM6 17	NDM6 18
CPA	Pré-niveau 7	NDM7 1	NDM7 2	NDM7 3	NDM7 4	NDM7 5	NDM7 6	NDM7 7	NDM7 8	NDM7 9	NDM7 10	NDM7 11	NDM7 12	NDM7 13	NDM7 14	NDM7 15	NDM7 16	NDM7 17	NDM7 18
CPA	Pré-niveau 8	NDM8 1	NDM8 2	NDM8 3	NDM8 4	NDM8 5	NDM8 6	NDM8 7	NDM8 8	NDM8 9	NDM8 10	NDM8 11	NDM8 12	NDM8 13	NDM8 14	NDM8 15	NDM8 16	NDM8 17	NDM8 18
CPA	Pré-niveau 9	NDM9 1	NDM9 2	NDM9 3	NDM9 4	NDM9 5	NDM9 6	NDM9 7	NDM9 8	NDM9 9	NDM9 10	NDM9 11	NDM9 12	NDM9 13	NDM9 14	NDM9 15	NDM9 16	NDM9 17	NDM9 18
CPA	Pré-niveau 10	NDM10 1	NDM10 2	NDM10 3	NDM10 4	NDM10 5	NDM10 6	NDM10 7	NDM10 8	NDM10 9	NDM10 10	NDM10 11	NDM10 12	NDM10 13	NDM10 14	NDM10 15	NDM10 16	NDM10 17	NDM10 18
CPA	Pré-niveau 11	NDM11 1	NDM11 2	NDM11 3	NDM11 4	NDM11 5	NDM11 6	NDM11 7	NDM11 8	NDM11 9	NDM11 10	NDM11 11	NDM11 12	NDM11 13	NDM11 14	NDM11 15	NDM11 16	NDM11 17	NDM11 18
CPA	Pré-niveau 12	NDM12 1	NDM12 2	NDM12 3	NDM12 4	NDM12 5	NDM12 6	NDM12 7	NDM12 8	NDM12 9	NDM12 10	NDM12 11	NDM12 12	NDM12 13	NDM12 14	NDM12 15	NDM12 16	NDM12 17	NDM12 18
CPA	Pré-niveau 13	NDM13 1	NDM13 2	NDM13 3	NDM13 4	NDM13 5	NDM13 6	NDM13 7	NDM13 8	NDM13 9	NDM13 10	NDM13 11	NDM13 12	NDM13 13	NDM13 14	NDM13 15	NDM13 16	NDM13 17	NDM13 18

Les fiches synthèse des école



Des outils d'aide à l'analyse

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère

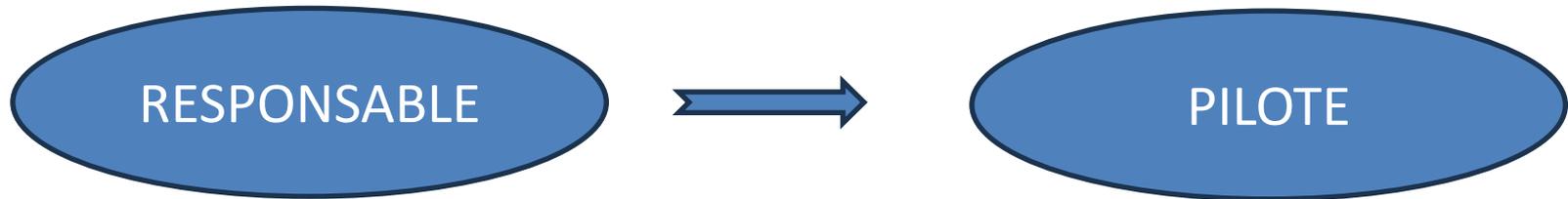
ÉVALUATION REPÈRES
FRANÇAIS CP

Passer du constat à l'analyse, de l'analyse à l'exploitation pédagogique, à la réponse aux besoins de l'élève par des actions de remédiation...

RÉSULTATS 2023-2024

La passation...
V a-t-il eu une harmonisation sur les conditions de passations ?
 NON OUI par niveau / cycle 2 / école / autre : _____
Elle portait sur :
 la durée de passation
 la reformulation et/ou explicitation de la consigne
 le calendrier
 les moments de passation dans la journée

CONCLUSION



Un pilote est responsable de ses passagers

- Exerce une autorité basée sur l'organisation et le dialogue.
- Pose un cadre clair, prend des décisions, et maintient des relations sereines.
- Communique, écoute les collègues et régule les échanges en réunion.
- Inspire par l'exemplarité.
- Délégué avec discernement, responsabilise l'équipe et favorise son développement professionnel.
- S'appuie sur une culture de l'évaluation pour orienter les pratiques pédagogiques vers une cohérence collective.
- Crée une dynamique collaborative axée sur le parcours de l'élève.